



**PRÉFET
DU FINISTÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Petites villes
de demain**

**REDYNAMISER
LES TERRITOIRES**

**BÂTIR LA VILLE
SUR LA VILLE**

**BIEN VIVRE
ENSEMBLE**

Rencontre départementale

des Petites Villes de Demain

du Finistère

DOSSIER DE PRESSE | 17 DÉCEMBRE 2021



Philippe Mahé
Préfet du Finistère



Le programme « Petites Villes de demain », qui vient de fêter son premier anniversaire, vise à conforter le rôle de centralité essentiel joué par les communes de moins de 20 000 habitants en termes d'habitat, de dynamique commerciale, de culture ou encore de transition écologique.

En dépit du contexte sanitaire particulièrement difficile que nous connaissons depuis maintenant près de deux ans, les élus du Finistère se sont largement mobilisés autour de ce programme et je salue leur engagement : 34 communes, réparties sur l'ensemble du territoire départemental, ont en effet été labellisées « Petites Villes de demain ».

À travers « Petites Villes de Demain », l'État et ses opérateurs (Banque des territoires, ANAH, ADEME, etc.) placent l'ensemble de leurs outils et de leurs compétences au service de projets de territoire multi-thématiques pour leur apporter une aide "sur-mesure".

En complément, le programme "Petites Villes de Demain" permet aux collectivités de bénéficier :

- **d'un soutien en ingénierie** pour définir et mettre en œuvre leur projet de territoire, en particulier par le renforcement des équipes et l'apport d'expertises : des chefs de projet cofinancés par l'État ont ainsi été recrutés dans chaque territoire au second semestre 2021 ;
- **d'un accès au Club Petites villes de demain**, pour favoriser l'innovation, l'échange d'expériences et le partage de bonnes pratiques entre acteurs du programme, à l'instar de ce qui a été mis en place dans le cadre du programme Action Cœur de Ville ;
- et de **financements sur des mesures thématiques ciblées** mobilisées en fonction du projet de territoire et des actions à mettre en place, spécifiques à chaque collectivité.

De nombreux projets et initiatives portés par les collectivités lauréates sont d'ores et déjà en cours de mise en œuvre : recrutement de managers de commerce, lancement d'études de revitalisation et d'opérations de renouvellement urbain, opérations de rénovation du patrimoine ou de réhabilitation de friches, etc.

Cette dynamique finistérienne illustre l'enthousiasme partagé des élus et de l'ensemble des acteurs locaux pour faire de ce programme une réussite collective.

UN PROGRAMME QUI ACCOMPAGNE LES PROJETS DE TERRITOIRE

Lancé le 1er octobre 2020, le programme Petites villes de demain vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement.

OBJECTIF

Renforcer les moyens des élus des villes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités, et leurs intercommunalités, pour bâtir et donner les moyens de concrétiser leurs projets de territoire, tout au long de leur mandat, jusqu'à 2026.




« PETITES VILLES DE DEMAIN » DANS LE FINISTÈRE

- 15** chefs de projets « Petites Villes de demain » co-financés par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, la Banque des territoires et l'ANAH à hauteur de 519 k€ en 2021
- 1 M€** de subventions octroyées en 2021 pour la réalisation de 10 opérations « Petites Villes de demain » pour un montant total d'investissement de 2,6M€
- 734** projets lauréats France Relance dans les Petites Villes de Demain du Finistère, pour un montant de subventions octroyées de 55,8M€ tous dispositifs confondus (friches, rénovation énergétique, chèque NUM pour les entreprises, décarbonation de l'industrie, conseillers numériques, etc.).

Déploiement du programme Petites villes de demain

FINISTÈRE (29)

34 COMMUNES SÉLECTIONNÉES

-  Commune sélectionnée
-  EPCI contenant au moins un dispositif Petite ville de demain
-  Commune retenue dans le programme Action cœur de ville



Les trois piliers du programme

1 LE SOUTIEN EN INGÉNIERIE

Pour donner aux collectivités les moyens de définir et mettre en œuvre leur projet de territoire, en particulier par le renforcement des équipes des collectivités, la mobilisation des acteurs locaux de l'ingénierie, ou encore le financement d'études et de diagnostics (AMO) tant sur le plan stratégique que sur des actions opérationnelles.

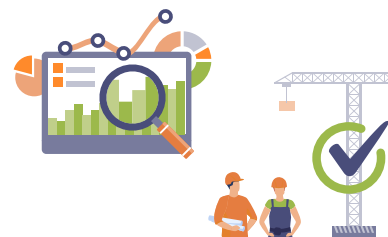


MOBILISER TOUS LES ACTEURS
locaux autour du projet

RENFORCER LES ÉQUIPES
autour des élus



BÂTIR SON PROJET
de territoire



PASSER À L'OPÉRATIONNEL



2 L'APPUI THÉMATIQUE

Des financements sur des mesures thématiques ciblées, mobilisées en fonction du projet de territoire et des actions à mettre en place permettant ainsi à l'État et à ses partenaires d'apporter une réponse précise à chaque besoin spécifique.

- **TRANSITION ÉCOLOGIQUE**
- **REDYNAMISATION COMMERCIALE**
- **PATRIMOINE**
- **ACCÈS AU NUMÉRIQUE**

- **ACCÈS AUX DÉMARCHES DE LA VIE QUOTIDIENNE**
- **GRANDIR, BIEN VIVRE ET VIEILLIR EN BONNE SANTÉ**
- **VIVRE ET FAIRE ENSEMBLE**

3 L'ACCÈS AU CLUB *Petites villes de demain*

Qui permet le partage d'expérience et la montée en compétences des bénéficiaires, là où l'ingénierie et l'appui thématique viennent leur apporter des outils concrets pour mettre en œuvre le projet de revitalisation. Le Club permet aux équipes locales de se saisir de sujets et de découvrir des thématiques qui nourriront leur réflexion et leur projet de territoire.

SE FORMER

- documents de référence
- fiches projets
- podcasts
- vidéos

S'INFORMER

- socle initial de formation
- modules complémentaires



APPROFONDIR

- décryptages
- semaines thématiques
- travaux pratiques
- forum des solutions

CONSTRUIRE ENSEMBLE

- cercles thématiques
- innovation locale

Paroles d'élus sur le programme PVD

Pays de Landerneau-Daoulas
Témoignage d'Alexandra GUILLORE,
VP en charge de l'aménagement durable du
territoire à la CCPLD

“ Nous avons saisi l'opportunité proposée par le programme Petites Villes de Demain pour formaliser une belle dynamique partenariale entre les deux pôles urbains du territoire, préalable au déploiement effectif d'une politique des centralités au sein du Pays de Landerneau-Daoulas.

Grâce aux participations de l'État au financement d'un poste PVD recruté par l'intercommunalité et d'un manager de centre-ville mutualisé entre Landerneau et Daoulas, nous avons pu réellement dédier une ingénierie sur les projets de revitalisation des centres-villes.

Conforter le dynamisme des centres-villes et centres-bourgs exige de décroisonner les politiques publiques sectorielles ; Habitat, commerce, services, culture et cohésion sociale, etc. toutes ces thématiques concourent à l'attractivité des centralités et doivent être travaillées de concert et de manière coordonnée au bénéfice de la qualité du cadre de vie et du bien vivre ensemble.



Ce premier temps de travail très dense auprès de Landerneau et Daoulas, communes lauréates du programme, s'est conclu par la signature d'une ORT avec l'Etat, en octobre dernier.

En parallèle du suivi de la mise en œuvre des projets PVD, nous nous attaquons aujourd'hui à transformer l'essai : en dupliquant la méthode PVD, nous accompagnerons d'autres centralités du Pays de Landerneau-Daoulas pour accélérer leurs projets communaux et asseoir ainsi durablement un territoire fort, car il y fait bon vivre en centralités, qu'elles soient ville centre ou petits bourgs ruraux ! ”

CC de Pleyben-Châteaulin-Porzay

Témoignage de Gaëlle NICOLAS,

Présidente de la Communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay et Maire de Châteaulin

“ La Communauté de communes s’est engagée depuis plusieurs années dans une stratégie de développement du territoire. Le PLUi-H en cours d’élaboration est une traduction du projet que l’ensemble des élus entendent mener pour les prochaines années. Le dispositif « Petites Villes de Demain » permettra de conforter l’ensemble des politiques choisies par notre collectivité à travers le renforcement des deux pôles principaux que sont Châteaulin et Pleyben en vue d’offrir aux habitants du bassin de vie les prestations nécessaires à leur « bien vivre » dans le lieu où ils ont choisi de bâtir leur projet de vie. Ainsi, une offre attractive en matière d’habitat, la mise en valeur des formes urbaines, de l’espace public et du patrimoine, l’accès aux équipements, services publics, à l’offre culturelle et de loisirs structureront les projets. L’accessibilité, la mobilité et les connexions ne seront pas oubliées. Un manager de commerce de centre-ville va être recruté afin de poursuivre nos choix en faveur du renforcement de l’offre commerciale de centre-ville et des bourgs de l’ensemble des communes de notre territoire. La transition écologique sera un point sur lequel nous serons vigilants. Ainsi, « Petites Villes de Demain » est au carrefour de l’ensemble des démarches que nous avons entreprises depuis plusieurs années en faveur d’un territoire de qualité qui se construit par et pour ses habitants à travers la consultation citoyenne, et face aux enjeux de demain. C’est pourquoi nous nous sommes engagés dans ce programme. ”



Commune de Pleyben

Témoignage d’Amélie CARO,

Maire de Pleyben



“ La municipalité s’est fixé pour objectifs de travailler sur l’attractivité de la commune et le bien vivre, à travers différentes thématiques telles la culture, l’urbanisme, les travaux, la sécurité, les projets pour les jeunes et moins jeunes. Ainsi, elle entend répondre aux attentes d’une population de plus de 3 600 habitants qui s’est renouvelée à hauteur de 50% ces 10 dernières années faisant se côtoyer de nouveaux arrivants et des personnes originaires de la commune depuis plusieurs générations. Des friches urbaines dont celle de l’usine des Galettes de Pleyben, une grande place dont les fonctionnalités sont à revoir, de nouveaux équipements et espaces publics projetés, des joyaux patrimoniaux connus et protégés à mettre en valeur, le zéro artificialisation nette, la vacance en centre-bourg, une demande en immobilier... tels sont les éléments à combiner pour bâtir un projet identitaire et de développement. « Petites Villes de Demain » devra permettre de créer les accords entre ces différents projets par une approche interdisciplinaire et mobiliser les financements indispensables à l’aboutissement des programmes : tel est le challenge à relever. ”

Commune de Lannilis

Témoignage de Jean-François TREGUER,
Maire de Lannilis



“ Située au cœur du Pays des Abers dans le Nord-Finistère, Lannilis est une ville dynamique de près de 6000 habitants où il fait bon vivre. Ses entreprises performantes, ses artisans et commerçants impliqués, ses associations très nombreuses et ses écoles et collèges lui confèrent des atouts indéniables pour poursuivre son développement et améliorer son attractivité.

Lauréate avec les villes de Plabennec et de Plouguerneau, sous l'égide la Communauté de Communes du Pays des Abers, à l'opération « Petites Villes de Demain », Lannilis bénéficie d'une très belle opportunité pour travailler collectivement avec nos villes voisines et ainsi faire avancer les problématiques que nous rencontrons tous. Face aux enjeux liés à la démographie et à l'adaptation de l'habitat, au développement de l'activité économique en harmonie avec les besoins fonciers et agricoles, à l'équilibre entre construction neuves et rénovation et densification urbaine, au développement des mobilités douces et des transports collectifs, la démarche « Petites Villes de Demain » nous aidera grandement à apporter des réponses de qualité. Nos projets, construits en concertation avec la population, bénéficieront d'une véritable impulsion nous permettant d'avoir des premières réalisations à court terme en avance de phase par rapport aux projets plus structurants qui construiront « Notre Petite Ville de Demain ». ”

Communauté de communes de Crozon

Témoignage de Mickaël KERNEIS,

Président de la CC : Presqu'île de Crozon - Aulne Maritime

“ La configuration très étendue (plus de 40 km d'Ouest en Est) et la grande diversité géographique de son territoire font de la CCPCAM un territoire à multiples facettes. La démarche « Petites Villes de Demain » est l'occasion pour chacune des 3 villes lauréates, Crozon, Le Faou et Pont-de-Buis lès Quimerc'h de construire leur projet de revitalisation « sur mesure », en parfaite adéquation avec leurs caractéristiques. La dimension communautaire de la future convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) est l'assurance d'une véritable cohérence et complémentarité entre les projets des trois polarités structurantes et relais de notre territoire, au service de l'ensemble des habitants. ”



Commune de Ploudalmézeau

Témoignage de Marguerite LAMOUR,
Maire de Ploudalmézeau



“ Ploudalmézeau, 6420 habitants, s’est fortement développée depuis quelques années. Située à 25 kilomètres de Brest, seconde commune du Pays d’Iroise en termes de population, Ploudalmézeau est riche de sa diversité : l’agglomération littorale, Portsall, et celle de Ploudalmézeau, regroupant les services et le secteur rural.

Forte d’un tissu associatif très dense, la Commune est dynamique ; elle compte plus de cent associations tant culturelles, que sportives, caritatives et patriotiques. Sa proximité avec la mer, son offre de services municipaux très large, notamment dans le domaine périscolaire, un coût du foncier raisonnable sont des atouts qui permettent de voir chaque année s’installer de nouveaux habitants : jeunes couples, familles, seniors revenant au pays à l’âge de la retraite.

Afin d’accompagner ces évolutions et d’adapter au mieux l’offre à la demande, l’équipe municipale mène depuis plusieurs années de nombreux projets restructurants, notamment la construction d’équipements publics tels le centre culturel, la médiathèque, les complexes sportifs. La rénovation du centre bourg, opération d’un montant de 5 Md’€, a été menée en 10 ans et s’est achevée en 2018. Le cœur de l’agglomération ploudalmézienne, réhabilité, aux normes d’accessibilité, doté d’espaces publics partagés, connaît un dynamisme commercial qui ne cesse de se renforcer.

Forte de ce constat, la Municipalité a souhaité poursuivre cette opération de revitalisation. Une politique foncière visionnaire a été menée, conduisant à acquérir, au fil du temps, plusieurs hangars commer-

ciaux et industriels désaffectés, répondant ainsi à la volonté de gestion économe de l’espace afin de préserver la partie rurale tout en densifiant le secteur urbain.

J’ai donc entrepris avec mon équipe municipale de créer un Ecoquartier en lieu et place des friches urbaines afin de redynamiser ce quartier qui était autrefois l’un des principaux secteurs d’activité du bourg. Le projet qui porte sur une surface de 14 500 m² verra ses premières pierres portées à l’édifice au début de l’année 2022. Il comprendra plus de trente logements ainsi que des cellules commerciales dont un magasin d’alimentation BIO. Outre le développement du tissu économique et commercial, ce projet s’inscrit également dans la lutte contre l’étalement urbain, le développement des énergies renouvelables et la maîtrise des enjeux de santé, du vivre ensemble et de la solidarité.

Il convient néanmoins de rappeler qu’au-delà de ce projet en cours la commune doit désormais poursuivre ses actions sur l’ensemble du centre-bourg afin de mieux répondre aux enjeux d’aujourd’hui et de demain que sont les objectifs de transition écologique, démographique, numérique et de développement. C’est donc par le biais des Opérations de Revitalisation du Territoire (ORT) que Ploudalmézeau « Petite Ville de Demain » entend poursuivre le chemin tracé. ”

Bâtir la ville sur la ville

INTRODUCTION

Freiner la dégradation des bâtiments anciens et des espaces publics, un phénomène vecteur de vacance résidentielle, fait partie des défis que Petites villes de demain entend relever, en conjuguant une double approche, locale et globale. Loin de se contenter d'une réhabilitation immobilière parcellaire, au compte-goutte, le programme vise au contraire, à travers des études complètes de requalification urbaine, à mener des opérations qui traitent l'habitat et ce qui l'entoure. Il s'agit non seulement de rénovation de logements (au sein des copropriétés privées et/ou du parc social), d'éradication de l'habitat indigne et de respect du patrimoine local, mais aussi de dynamique sociale.

C'est ainsi que ces espaces redeviendront des centralités attractives, capables de stabiliser leur population voire de faire revenir des habitants et, par voie de conséquence, de limiter l'étalement urbain. Faisant d'une pierre deux coups, la revitalisation des centres bourgs concourt à la logique de maîtrise foncière, de préservation des terres agricoles et des espaces naturels, qui fait partie des priorités de l'action publique.



Commune de Plabennec

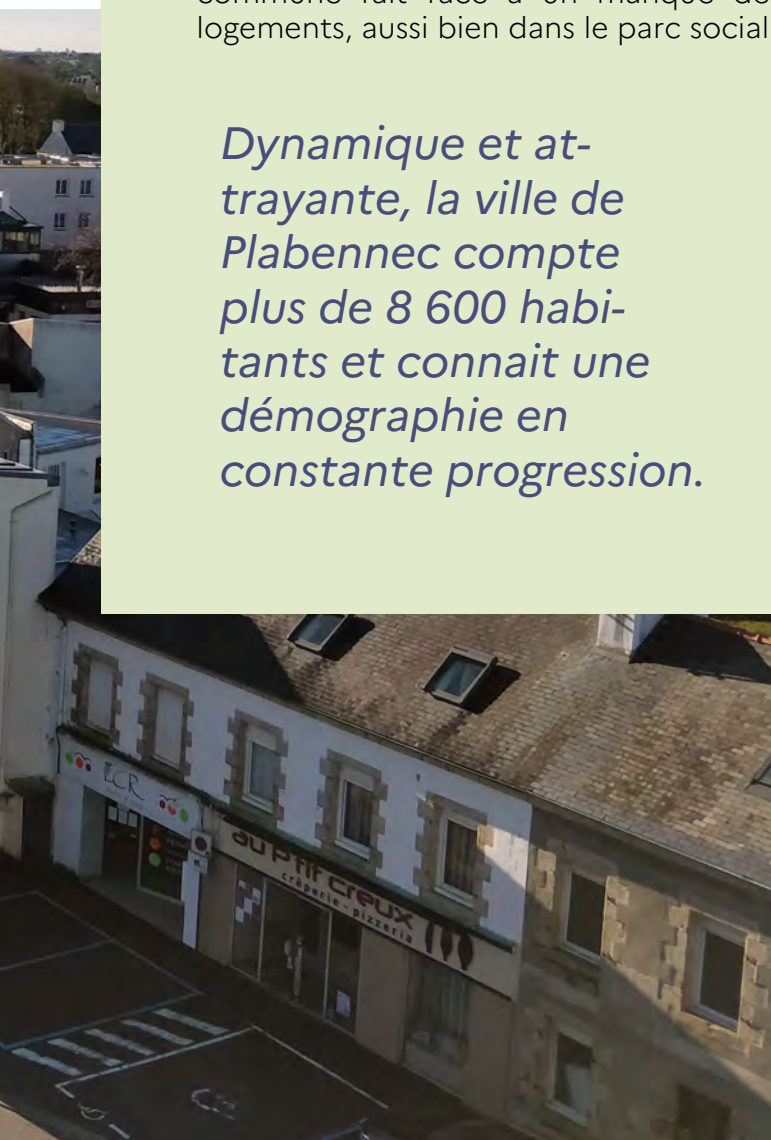
Témoignage de Marie-Annick CREAC'HCADDEC,

Maire de Plabennec

“ Dynamique et attrayante, la ville de Plabennec compte plus de 8 600 habitants et connaît une démographie en constante progression. C'est d'ailleurs la première commune du Pays des Abers ! La vie sociale est très développée, notamment avec la présence active de plus de 100 associations. Jeune et sportive, Plabennec dénombre également plus de 2000 élèves et 3200 licenciés sportifs. Malgré cette dynamique, la commune fait face à un manque de logements, aussi bien dans le parc social

Dynamique et attrayante, la ville de Plabennec compte plus de 8 600 habitants et connaît une démographie en constante progression.

que dans le parc privé. Les possibilités d'extension de l'urbanisation étant limitées, une densification urbaine est nécessaire. La municipalité a identifié plusieurs friches urbaines susceptibles d'être requalifiées afin de favoriser le développement de la ville. C'est le cas pour l'Ilot Jestin, une zone de 4400m², située en plein cœur de ville. Un appel à projet pour une cession foncière avec charges a été mené pour désigner un promoteur. L'aménagement envisagé prévoit une trentaine de logements et plusieurs cellules commerciales. Pour mener à bien ces dossiers, nous sommes accompagnés par une chargée de mission « Petites villes de demain » et prochainement par un manager de commerce. Plusieurs autres friches ont été identifiées, notamment à l'occasion du déménagement de certaines associations au sein du nouvel espace associatif et social. De plus, des projets d'habitat intégrant des logements partagés pour seniors, des logements collectifs privés et des logements sociaux collectifs ou individuels sont déjà en cours sur d'autres friches. Afin de répondre aux besoins des futurs habitants, la commune projette aussi de rénover la principale salle polyvalente et la plus ancienne salle de sport municipale. Pour assurer la liaison de l'ensemble de ces points d'intérêt, un schéma de mobilité douce est en cours de réalisation en collaboration avec les associations. Ces projets structurants et complémentaires consolideront la dynamique engagée ces dernières années. ”





FOCUS

Appel à manifestation d'intérêt « Habitat inclusif »

À l'occasion de la première journée nationale du programme Petites Villes de demain du 25 octobre 2021, Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et Brigitte Bourguignon, ministre déléguée auprès du ministre des Solidarités et de la Santé chargée de l'Autonomie, ont annoncé le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt permanent qui facilitera la concrétisation des projets d'habitat inclusif dans les 1600 villes du programme.

Ce dispositif, porté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie et la Banque des territoires, soutiendra les projets d'habitat inclusif grâce à un accompagnement sur-mesure : une mise en visibilité de terrains prêts à accueillir des projets, un accompagnement en ingénierie (financement d'études, soutien en montage financier, soutien en montage de projet de vie sociale et partagée), un soutien local à la carte.

Redynamiser les territoires

INTRODUCTION

L'attention portée aux centres bourgs est au cœur du programme Petites villes de demain, pour leur redonner la vitalité qui leur manque parfois. La vacance commerciale, sans être ni la seule cause, ni la seule conséquence de cette situation, constitue l'un des rouages du cercle vicieux que le programme Petites villes de demain souhaite enrayer. C'est ainsi que depuis un an, différents leviers, publics et privés, ont été imaginés pour que l'activité commerciale (re)devienne le moteur de l'attractivité de ces espaces, en intégrant l'évolution des comportements de consommation.

Plusieurs dispositifs de la Banque des Territoires, renforcés à l'occasion de la crise du Covid, sont proposés aux commerçants, pour qu'ils se mettent à la page numérique, pour les aider à payer leur loyer ou pour les accompagner dans leurs projets, grâce à la réalisation de diagnostics et à l'intervention d'un manager de commerce.



Commune de Rosporden-Kernével

Témoignage de Aurélie BAIL,

Cheffe de projet Petites Villes de Demain

“ À la suite de l’appel à projet régional, « dynamisme des centres-ville », la commune de Rosporden-Kernével, en tant que lauréate, a lancé en 2019 une étude opérationnelle de dynamisation de son cœur de ville sous le prisme de l’aménagement urbain et sa mise en valeur visuelle.

Un centre-ville est un espace de vie et de convergences (travail, loisirs, rencontres, consommation...) avec une histoire et un patrimoine auxquels ses habitants et acteurs s’identifient.

Un centre-ville est un espace de vie et de convergences (travail, loisirs, rencontres, consommation...) avec une histoire et un patrimoine auxquels ses habitants et acteurs s’identifient.

La ville est un plébiscite qui se construit et se renouvelle. Son approche se doit d’être transversale.

Aussi, l’adhésion de Rosporden-Kernével au Programme « Petites villes de demain » est une opportunité pour la commune d’enrichir les travaux précédemment menés et d’entériner un projet global, stratégique et opérationnel, pour le développement son cœur de ville.

La commune de Rosporden offre un large éventail de commerces de détail et de services dans des domaines très variés (librairie, décoration, bijouterie, prêt à porter... coiffeurs, fleuristes). Elle accueille un marché hebdomadaire qui compte trente à cinquante exposants l’été et quinze à vingt en hiver.

Néanmoins, le contexte économique lié à la crise sanitaire fragilise durablement le tissu et la vacance commerciale est particulièrement marquée (19%).

L’appareil commercial constitue la colonne vertébrale d’un cœur de ville. Afin de disposer d’un panorama de l’activité commerciale du centre-ville, sa résilience et ses fragilités, nous avons sollicité la Banque des territoires pour bénéficier d’un diagnostic flash « Shop’in ».

Les éléments restitués de l’étude permettront à la fois d’intégrer les questions commerciales dans le cadre des opérations d’aménagement du centre-ville, mais également de mener, avec l’ensemble des partenaires, une politique locale du commerce de proximité dont les principaux enjeux sont : anticiper les fragilités émergentes ou structurelles, attirer de nouvelles enseignes, soutenir et accompagner les porteurs de projets (Pass commerce, accompagnement à la digitalisation), lutter contre la vacance commerciale et la rupture des linéaires (droit de préemption renforcé), etc. ”





Commune de Carhaix

Témoignage de Jacqueline MAZEAS,

Première adjointe, chargée des travaux et de la dynamisation du centre-ville

“ Le réaménagement des places de la Mairie et d’Aiguillon, qui fait suite à celui du carrefour du Kreiz-Ker et de la rue du Docteur Menguy, est nécessaire. Il vise à embellir le centre-ville, et à le rendre plus attractif grâce à de nouveaux revêtements de sol, une végétalisation repensée, un éclairage public économe en énergie. Le réaménagement vise aussi à créer un espace apaisé, en sécurisant les flux et les usages de la voirie, en rendant les lieux accessibles pour les personnes à mobilité réduite. L’objectif est de rendre ces deux places de centre-ville plus conviviales, agréables à vivre, notamment pour les piétons. Elle permettra aussi l’implantation de terrasses pour les commerçants. Côté sud de la place, la réhabilitation à venir de plusieurs logements et de commerces, aujourd’hui vétustes et énergivores, viendra compléter l’aménagement et contribuera à redonner de la vie à ces lieux. Au final, ces chantiers ont pour but d’améliorer notre cadre de vie, de favoriser le maintien et le développement des commerces en centre-ville et d’attirer de nouveaux résidents et porteurs de projets.

Ce réaménagement accordera une large place aux piétons et aux cyclistes. Le parvis de la place la Mairie leur sera entièrement accessible depuis la grande rue. Les piétons pourront y déambuler tranquillement, avec la possibilité de s’asseoir, dans un environnement plus calme. Pour les vélos, des racks sont également prévus. Pour les véhicules, la circulation sera maintenue place d’Aiguillon et aux abords de la place de la mairie, ainsi que des places de stationnement. La desserte sera possible pour la livraison des commerces, et bien sûr, pour l’accès des véhicules de secours.

Ces travaux de réaménagement de surface des places de la Mairie et d’Aiguillon devraient débuter en septembre de l’an prochain, pour une livraison espérée au printemps 2023. Le coût prévisionnel de ce chantier est de 1,1 million d’euros. Depuis fin septembre sont entrepris au préalable des travaux de réhabilitation et de mise aux normes des réseaux d’eaux, d’assainissement et d’eaux pluviales, places de la Mairie, d’Aiguillon et dans les rues adjacentes, pour un montant de 360 000 euros. La réhabilitation de ces réseaux doit être terminée courant février 2022. ”

Commune de Saint-Pol de Léon

Témoignage de Pauline EUZEN,

Chargée de l'ingénierie financière et de la revitalisation

“ Saint-Pol-de-Léon est une commune littorale de plus de 6 600 habitants. Petite cité de caractère et station balnéaire, elle bénéficie d'une attractivité touristique.

En 2019, notre ville a été séduite par l'application IMAGINA. Riche d'un patrimoine, la volonté de l'équipe municipale était de faire découvrir cette richesse aux visiteurs. L'application permet aux utilisateurs de disposer de fonctionnalités diverses et de recevoir des informations pratiques et culturelles actualisées : plan interactif de la ville, agenda culturel, circuits pédestres, lieux du patrimoine...

Notre volonté pour ce mandat est de poursuivre nos efforts sur la redynamisation du centre-ville. Un des objectifs étant d'intervenir sur le maintien et le développement de l'attractivité en menant une politique volontariste en matière de locaux vacants, en améliorant la communication sur l'offre commerciale et en accompagnant les commerçants.

Le programme « Petites villes de demain » est une opportunité pour notre collectivité d'être accompagnée et d'atteindre cet objectif.

En 2020, nous avons vécu un début de mandature hors du commun avec de nombreux défis a relevé. Cette période exceptionnelle par les contraintes et les sacrifices a fait émerger de nouveaux besoins notamment pour les commerçants/artisans et leurs clients. La covid 19 a fortement impacté nos modes de consommation avec une envie de plus de local et une nécessité de plus de numérique.

Ce contexte nous a conduit à postuler au dispositif proposé par la Banque des territoires et tout particulièrement à la mesure du plan de relance pour le commerce *via* le cofinancement d'une solution numérique.

La ville de Saint-Pol-de-Léon va étendre l'application à de nouvelles fonctionnalités liés aux commerces connectés. L'application permettra de tenir les Saint-Politains informés en temps réel du fonctionnement des services, des ouvertures de commerces, des systèmes de drive ou des possibilités de commandes en ligne offertes par les commerçants.

Elle permettra également aux commerçants et artisans une communication autonome et personnalisée.

Nous souhaitons développer en partenariat avec l'association Pol & Léon l'offre d'Imagina, comme levier d'action pour le commerce et l'artisanat, en apportant :

- Un plan interactif de tous les commerces référencés ;
- Un fil d'actualité des commerçants ;
- Possibilité de créer un parcours des commerçants ;
- Annuaire et agenda des commerçants (événements des commerces). ”



Bien vivre ensemble

INTRODUCTION

Que les centres bourgs des petites villes françaises redeviennent des lieux de vie désirables, où se nouent des relations apaisées entre les habitants, quels que soient leurs aspirations et leurs besoins, telle est l'ultime finalité du programme Petites villes de demain.

C'est pourquoi, au-delà des politiques commerciales, industrielles et urbaines, la revitalisation des centres bourgs passe aussi par la prise en compte de problématiques plus diffuses, mais pas moins essentielles. Parmi celles-ci, la mise en œuvre et l'animation de tiers-lieux, conviviaux et intergénérationnels, la promotion d'initiatives citoyennes plus participatives ou encore le déploiement des micro-folies.





FOCUS

FINANCEMENT

du dispositif Micro-Folies

Chaque Micro-Folie possède son propre modèle économique et les coûts varient selon le lieu d'implantation (dans un équipement existant ou dans un équipement neuf ou réaménagé) et le personnel dédié (personnel redéployé ou nouveau recrutement).

Pour chaque Micro-folie, le ministère de la Culture contribue à hauteur de 15 000 € versés à l'Etablissement public de la Villette. Ce financement couvre les coûts d'ingénierie et de communication supportés par l'EEPGV dans le cadre de sa mission d'accompagnement des collecti-

tivités dans la définition du projet et la mise en place des Micro-Folies.

Les modalités de financement par l'Etat sont diverses et peuvent faire appel aux fonds ou dispositifs suivants :

- Pour l'investissement : DSIL, DETR, FEDER ;
- Pour le fonctionnement : en QPV (quartier prioritaire de la politique de la ville), recours possible au dispositif des adultes-relais ; pour l'ensemble des collectivités, contrat aidé ou service civique.

Les collectivités territoriales ou des mécènes peuvent bien sûr contribuer.

Cécile Duret-Masurel

*Directrice régionale adjointe des affaires culturelles
de Bretagne*

Commune de Plouhinec

Témoignage de Lauriane Nédélec,
Responsable de la médiathèque René Quillivic

“ **Quel est le but du dispositif Micro-Folie ?**

Le but du dispositif Micro-Folie, c'est de permettre de voir des oeuvres sans forcément aller dans les plus grands musées nationaux. Ce sont les oeuvres qui vont aux personnes et non le contraire.

Quel catalogue avez-vous à disposition ?

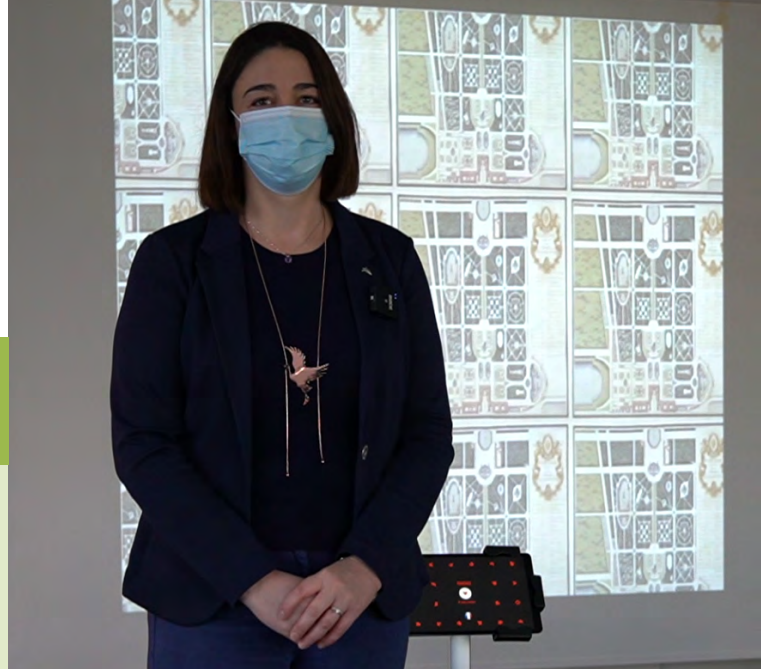
Nous disposons de tout le catalogue Micro-Folie donc des oeuvres qui viennent des plus grands musées nationaux, mais aussi de certains musées régionaux, comme par exemple les Hauts de France.

Mais nous avons également des musées comme le Musée d'Orsay, le Quai Branly, le Louvre.

Nous avons aussi des morceaux de musique, de théâtre ou autres qui viennent par exemple de la Philharmonie de Paris.

Micro-Folies Un dispositif culturel innovant

Soutenu par l'État, supervisé par le ministère de la Culture et accompagné par La Villette, le dispositif Micro-Folie consiste à intégrer un Musée Numérique au cœur d'un équipement déjà existant. D'autres modules complémentaires – tels qu'un FabLab, des postes de réalité virtuelle, ou encore un espace scénique – peuvent compléter l'offre de la Micro-Folie. Implantées au plus proches des habitants, ces plateformes culturelles de proximité sont un véritable outil au service de l'Education Artistique et Culturelle (EAC). Avec une ambition affichée de déployer 1 000 Micro-Folies sur l'ensemble du territoire national d'ici 2022, ce dispositif a vocation à se pérenniser.



De quel matériel disposez-vous ?

Pour les Micro-Folies, il faut d'abord un vidéoprojecteur pour projeter les collections sur un grand écran et ensuite des tablettes qui sont connectées, qui permettent aux personnes de pouvoir choisir une œuvre et d'en savoir plus.

On a reçu également des malles de la RMN (Réunion des Musées Nationaux) des malles pédagogiques et aussi quelques livres.

Quels sont les retours des utilisateurs ?

De très bons retours, que ce soit d'adultes comme d'enfants. On voit souvent les enfants venir directement sur les tablettes d'eux-mêmes. Tout le monde trouve ça extraordinaire ! ”



Petites villes
de demain

Rencontre départementale

des Petites Villes de Demain

du Finistère

Contact presse :

Bureau de la communication interministérielle

Tél : 02 98 76 29 51 / 02 98 76 29 66

Email : pref-communication@finistere.gouv.fr

42, boulevard Duplex

29320 Quimper Cedex



Préfet du Finistère



@Préfet29



Préfecture du Finistère